

qui ne devrait jamais être connue sous son vrai nom car elle devrait s'appeler, la commission de l'éducation du médecin.

Le second moyen sera sans doute le plus considérable. La société médicale doit se charger, à défaut d'autres pouvoirs, de l'éducation populaire, et elle peut répandre les connaissances hygiéniques de trois façons, savoir: la leçon écrite, la leçon orale, et la leçon de choses.

La leçon de choses ne nous appartient pas, la goutte de lait, les crèches, les dispensaires relèvent d'organisations différentes auxquelles cependant nous devons en même temps que des excuses pour notre apathie passée, une coopération désintéressée et une sympathie active.

Mais la campagne de Presse devrait être remise aux soins d'une commission de notre société qui aurait à accomplir son travail bien défini: rédaction et publication en série régulière dans tous les journaux d'articles éducationnels: éducation des mères, des producteurs de lait, des officiers publics, et des pouvoirs publics en tout ce qui concerne les questions d'hygiène alimentaire.

Ce travail peut donner des résultats dont on ne peut mesurer l'étendue et son succès pour n'être pas nécessairement hâtif n'en sera que plus constant et plus certain.

Le troisième moyen c'est la leçon orale.—Il s'est fait de par la ville un certain nombre de conférences, et personne plus que nous, intéressés à la lutte contre la mortalité infantile, ne doit rendre hommage aux médecins dévoués qui ont payé de leur personne dans le travail accompli. Nous devons à ces médecins comme à nous-même de continuer et d'étendre leur effort en répétant et en multipliant les conférences, en obtenant que chaque groupe de mères puisse en profiter, en les présentant sous des formes différentes de façon à faire rentrer dans les con-